

NOTE DE SYNTHÈSE

POURQUOI UN PROJET DE REDEVABILITÉ ACTIVE DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA **COVID-19** AU SÉNÉGAL ?

AVEC L'APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER DE

 OSIWA

AVRIL 2021



SOMMAIRE

INTRODUCTION ET PRESENTATION DU PROJET	3
LA RIPOSTE GOUVERNEMENTALE CONTRE LA COVID-19	5
1. Comité national de Gestion des Epidémies	5
2. Ministère des Finances et du Budget	6
3. Comité de Suivi de Force Covid-19	8
OBSERVATIONS ET PERSPECTIVES DES CHERCHEURS	9
1. Dr Mbathio DIENG, Epidémiologiste	9
2. Dr Khadim Bamba DIAGNE, Economiste	10
3. Pr Cheikh Ibrahima NIANG, Socio-anthropologue	10
L'ACTION DE REDEVABILITE PARLEMENTAIRE	11
L'Assemblée nationale	11
L'ACTION PUBLIQUE DECONCENTREE AU NIVEAU TERRITORIAL	12
La gouvernance de Diourbel	12
LA REDEVABILITE CITOYENNE	13
Cheikh Ndongo FALL	13
CONCLUSION	14



INTRODUCTION ET PRESENTATION DU PROJET

Pour le lancement du projet de redevabilité active de la gouvernance sanitaire, économique et sociale de la Covid-19 au Sénégal, LEGS Africa a organisé, le 17 mars 2021, un panel virtuel multiacteurs, afin d'informer le grand public des raisons de l'initiative et de présenter les parties prenantes concernées par l'activité. C'était aussi le lieu de sensibiliser sur la pertinence du travail de redevabilité citoyenne dans la gestion globale de la pandémie.

Les objectifs de cette rencontre étaient de comprendre les enjeux, perceptions et conséquences sanitaires, économiques, et sociaux de la riposte publique à la Covid-19 pour les citoyens et les décideurs, faire comprendre l'importance de la redevabilité instantanée de la riposte publique à la pandémie à Covid-19 pour améliorer la gestion de la crise en cours, et, enfin, identifier les bonnes pratiques et les obstacles à une gouvernance efficace de la riposte aux pandémies.

Plusieurs acteurs institutionnels (Comité national de Gestion des Epidémies, Ministère des Finances et du Budget, Comité de suivi de Force Covid-19, Assemblée nationale), et citoyens (acteur communautaire) et locaux (Gouvernance de Diourbel) avaient pris part à ce rendez-vous pour faire le point sur les mesures sanitaires, financières, sociales, et administratives de gestion et de suivi de la pandémie.

La modération était assurée par le Coordonnateur du projet et par ailleurs Président de LEGS Africa, Monsieur Elimane Haby KANE, qui a dirigé les discussions, après une diffusion de deux capsules vidéo présentant le projet, réalisées dans ce cadre pour en justifier le contexte et en expliquer les contours, la teneur, l'importance, les différentes étapes, ainsi que les perspectives scientifiques.

Video 1 : <https://youtu.be/sMWVesAjw54>

Video 2 : <https://youtu.be/wQ3gYrsXwk8>

Les discussions se sont articulées sur ces questions fondamentales : Qu'est-ce qui a été fait depuis le début de cette pandémie? Quel est l'intérêt de l'action de redevabilité citoyenne dans la gestion de la Covid-19 ?

Sitôt après sa déclaration au Sénégal, en mars 2020, la Covid-19 a suscité la mise en place d'un arsenal institutionnel articulé autour de la riposte. C'est ainsi qu'un Comité stratégique, dirigé par le Président de la République, un Comité technique piloté par le Ministère des Finances et du Budget, et un Comité de suivi de la Force Covid-19 ont été érigés.

Tant attachée à sa mission de veille citoyenne, LEGS Africa a estimé judicieux d'initier, en partenariat avec OSIWA, un travail de redevabilité institutionnelle et citoyenne de cette gouvernance multi-sectorielle de la Covid-19 par le Gouvernement du Sénégal. Cela, dans le souci de la rendre plus



NOTE DE SYNTHÈSE

efficace et de capitaliser les acquis, afin de renforcer la mémoire épidémiologique. Ce travail nécessaire de redevabilité, en amont duquel se positionnent les décideurs publics, implique de ce fait la prise en compte de la perception des citoyens, destinataires des politiques publiques, qui doivent en inspirer l'élaboration et la mise en œuvre.

Monsieur KANE explique que le projet est structuré autour de deux axes : une étude scientifique d'évaluation et de perception de la gouvernance sanitaire, économique et sociale de la Covid-19 au Sénégal, et une documentation audiovisuelle des expériences sociales des populations.

OSIWA représentée à l'occasion par sa Responsable du bureau Pays, Madame Hawa BA, estime que cet exercice de redevabilité est un besoin impérieux qui se fait sentir, eu égard, d'une part, au volume des fonds mobilisés hors des canaux ordinaires pour financer les dépenses de la riposte, lesquelles dépenses sont souvent soustraites aux mécanismes habituels de redevabilité. D'autre part, au bel élan de solidarité et d'engagement citoyen contre la pandémie.

Œuvrant dans la promotion de la bonne gouvernance et des Droits humains, OSIWA voit en cette initiative de redevabilité, une autre manière de contribuer à la riposte contre la Covid-19. Pour Madame BA, cette volonté d'accompagner LEGS Africa s'inscrit dans une stratégie globale de réponse à la pandémie déployée depuis le début par OSIWA.

Hawa BA a clôturé son propos introductif en magnifiant la démarche participative et inclusive privilégiée par LEGS Africa dans l'exécution du projet.

LA RIPOSTE GOUVERNEMENTALE CONTRE LA COVID-19

1. COMITÉ NATIONAL DE GESTION DES EPIDÉMIES

Le Comité a été représentée par sa Présidente Dr Marie Khemesse NGOM NDIAYE, par ailleurs Directeur général de la Santé Publique, au ministère de la santé et de l'action sociale.

Le rôle du Comité national de Gestion des Epidémies est de permettre à notre système sanitaire d'avoir l'ensemble des capacités répondant au règlement sanitaire international, pour pouvoir gérer toute épidémie ou menace de santé publique, en termes d'anticipation et d'adaptation aux contextes épidémiologiques. Cela requiert des services sanitaires de qualité, disponibles et accessibles.

Les services de la santé et de l'action sociale, alerte-t-elle, d'emblée, sont exposés à des risques environnementaux, technologiques, biologiques, sociaux qui mettent à rude épreuve la résilience du système face à la crise sanitaire mondiale.

En termes de problématiques, Dr Marie Khemesse NDIAYE identifie 6 piliers : la gouvernance, les ressources humaines, l'information, le financement, médicaments et technologies et prestation de services.

Le Comité national avec ses démembrements au niveau local, la Cellule de crise interministérielle, le Secrétariat permanent du haut conseil de sécurité sanitaire mondial sont les institutions de gouvernance sanitaire de la crise. Le Comité national de Gestion des Epidémies définit les stratégies nationales et sectorielles en privilégiant l'approche « one health », avec une clarification des différents rôles, tandis que le groupe opérationnel (COUS), bras armé du Ministère, mène le travail de terrain en rapport avec tout ce qui est infra-sectoriel et hors secteur.

Tout cela nécessite des ressources humaines qualifiées et disponibles pour garantir une force de travail adéquate. Des Centres de Traitement épidémique étant alors créés, 253 contractuels, 285 étudiants et des agents de la Croix Rouge ont rejoint le front. Dr NDIAYE n'a pas manqué de saluer ici l'engagement, le dévouement et la détermination des 454 Postes de prestations sanitaires spécialement dédiés à la pandémie. En perspective, le Ministère envisage de réactualiser certains sites, notamment les Centres tripano, jusque-là négligés, pour mieux anticiper sur les crises à venir.

Il fallait également une bonne gestion de l'information. Disposant déjà du logiciel spécial « Tracker Covid-19 », avec une surveillance intégrée et une forte communication, ils ont bénéficié de l'appui du Ministère de l'économie numérique, de la SONATEL et de l'équipe DAAN COVID. Chaque matin, une réunion du groupe opérationnel se tient au sein des Opérations d'Urgence sanitaire (COUS) qui fournissent les données sur la situation de l'ensemble des 14 régions. A ce propos, le nombre total de cas positifs à la Covid-19 à la date du 12 mars se chiffrait à 37 062, les régions les plus atteintes correspondant à Dakar et Thiès.



NOTE DE SYNTHÈSE

Pour ce qui est du financement, Dr NDIAYE félicite le rôle de premier plan joué par l'Etat pour une protection financière durable et pérenne. Validé par l'Etat le 02 mars 2020, le premier plan de contingence de la riposte multisectorielle a bénéficié d'une enveloppe financière épaisse de 64 milliards, dont 1,4 milliard destiné au plan de préparation.

Les mesures de restriction ont par ailleurs gravement perturbé la chaîne d'approvisionnement des médicaments et des intrants. Fort heureusement, la Pharmacie nationale d'approvisionnement avait au départ un stock de sécurité concernant les équipements de protection individuelle. Cela n'ayant pas suffi, il a fallu beaucoup compter sur la coopération internationale pour disposer en qualité et en quantité de médicaments et de produits de santé.

Pour ce qui est des prestations de service, c'est la stratégie hospitalière qui a été privilégiée au tout début. Mais dès mai 2020, elle a été élargie pour devenir extra-hospitalière, afin de libérer les hôpitaux et assurer la continuité des soins. Et depuis juillet, elle a intégré le traitement à domicile. A ce jour, 38 Centres de traitement épidémique et 8 sites extra-hospitaliers équipés de 1112 lits sont fonctionnels, avec une gratuité des soins. Les deux laboratoires, Institut Pasteur et IRESSEF, sont délocalisés dans dix régions. A ce dispositif, viennent s'ajouter 7 sites sentinelles, 19 postes mobiles et une cellule d'alerte, avec la régulation du SAMU national.

Dr NDIAYE se réjouit de la forte implication de l'administration territoriale et de l'engagement communautaire et salue l'engagement du secteur privé de la santé et du Ministère du tourisme et des Transports aériens qui n'ont pas hésité à mettre à leur disposition leurs structures pour les accompagner dans la prise en charge des patients.

En termes de suivi-évaluation, Dr NDIAYE annonce que dans l'espace CEDEAO, le Sénégal est actuellement le seul pays à avoir ouvert, avec l'appui de l'OMS, une revue intra-action (RIA) qui a permis aux autorités sanitaires de réajuster leur stratégie de riposte. L'initiative d'une enquête séroprévalence leur a également permis d'aboutir à certains résultats édifiants.

Les défis les plus urgents qui se posent au système, conclut Dr NDIAYE, sont la gestion des données, la stratégie pour la continuité des services, l'implication sociale (appropriation des mesures), la prévention par la vaccination, le renforcement de la recherche et de la surveillance, la mise aux normes des infrastructures et du plateau technique, la résorption du gap des spécialités et le financement du système de santé à long terme.

2. MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

Par ailleurs Secrétaire du Comité stratégique dirigé par le Président de la République, cette institution clé dirige aussi le Comité technique de la mise en œuvre de la Force Covid. Elle s'est fait représenter, ici, par Monsieur Abdou DIOUF, inspecteur principal du Trésor et Coordonnateur de la Cellule d'Etudes et de Planification.

Ce travail de redevabilité initié dans un contexte marqué par l'urgence dans l'exécution budgétaire revêt un intérêt particulier pour le Ministère, introduit Monsieur DIOUF ; dans la mesure où, s'étant inscrite dans une démarche de performance, l'institution a mis en place, depuis maintenant deux ans, un budget-programme qui vise essentiellement à appréhender les impacts des politiques publiques. Pour Monsieur DIOUF, cet exercice les inspire à mettre en place, parallèlement au dispositif classique prévu par les directives de l'UEMOA, des outils plus adaptés à cette tâche.

En termes prévisionnels, le Fond destiné au Programme de Résilience économique et sociale était estimé à 1000 milliards. Pour rappel, ce programme de résilience s'articule autour de 4 piliers :

- le renforcement du système de santé (64.4 milliards),
- de la résilience sociale (100 milliards),
- de la stabilité macro-économique et financière (657.6 milliards),
- la sécurisation des approvisionnements en vivres, en hydrocarbures, etc. (178 milliards). Relativement à l'exécution du programme, on en est à 672 milliards, soit un taux d'exécution d'environ 70%. Pour s'adapter aux besoins et à la forte recrudescence de la pandémie, budget de la composante 1 est toutefois passé, dans la mise en œuvre, de 64.4 à 97 milliards, soit un taux d'exécution de 151%. Sur les 100 milliards prévus pour la composante 2, 97.2 ont été exécutés (97.2%). Quant à la composante 3, relative à la résilience éco-nomique et à l'appui au secteur privé, le niveau d'exécution tourne autour de 365 milliards (55.5 %), contre 112.7 (63.3%) pour la composante 4.

Un pan particulier du programme (65%) a donc été axé sur l'appui à l'économie. Avec ce taux d'exécution, Monsieur DIOUF fait constater que cette initiative a tout de même produit les effets escomptés, puisqu'en lieu et place de la récession de 0.7% prédit au début, les dernières prévisions ont tablé sur une croissance de 1.5% soutenue par les trois secteurs qui ressortent globalement positifs avec 15% sur le tertiaire, 1.5% sur le secondaire, et, très marginalement, 0.1% sur le primaire.

Devant l'urgence des besoins, le Ministère s'est confronté au challenge de la traçabilité financière qui impose, d'une part, le respect des règles budgétaires et comptables, et d'autre part, la transparence, aussi bien dans le domaine de recouvrement des recettes budgétaires, de l'encaissement de tous les dons et appuis, que dans les dépenses budgétaires. Toutefois, Monsieur DIOUF rassure qu'en termes de mise en œuvre et de transposition des nouvelles directives de l'UEMOA en matière de gestion budgétaire axée sur la transparence et la performance, le Sénégal est évalué autour de 72% sur une moyenne communautaire de 65.

Monsieur DIOUF loue particulièrement l'élan de solidarité manifesté par les nationaux qui ont contribué au financement de la riposte à hauteur de 20 milliards, et l'appui des partenaires techniques et financiers sous-régionaux et internationaux. Et d'exhorter l'équipe de recherche à ne pas élaguer de l'analyse toute autre initiative engagée hors de la sphère publique mais ayant impacté de manière positive sur la résilience économique et sociale des populations.

3. COMITÉ DE SUIVI DE FORCE COVID-19

Pour Monsieur Momar NDAO, porte-parole du Comité, cet exercice de redevabilité est pour le moyen agréable, dans la mesure où le Comité a été mis en place, avec l'ensemble des parties prenantes, dans ce sillage.

Si la structure a su asseoir une impartialité par sa composition, il lui reste toutefois à conquérir la crédibilité par la qualité du travail pour lequel il est mis en place. C'est la raison pour laquelle il s'est d'abord intéressé à la résilience sociale des populations en sillonnant le pays en profondeur, pour effectuer le contrôle nécessaire, sous l'œil vigilant d'une troupe armée. Suite à cela, le Comité a procédé à l'inspection de tous les ministères pour faire le point sur l'exécution et la conformité des dépenses.

Parallèlement à ce travail de contrôle, des échanges ont été initiés avec les partenaires et la société civile pour répondre au besoin de transparence et de redevabilité. Dans ce cadre, le Comité avait prévu d'effectuer des visites à l'extérieur pour apprécier la gestion des fonds dédiés à la diaspora.

Le dispositif de réclamation mis en place leur a permis de gérer de manière efficace les plaintes de toutes sortes remontées par les destinataires du programme.

Tout ce travail est couronné par une initiative permanente de reddition des comptes qui se traduira par la diffusion d'un film documentaire qui va retracer toutes les opérations du Comité, en attendant de remettre le rapport final au Président de la République et d'informer les citoyens des différentes conclusions. Dans les perspectives, la création d'une « data room » pour faciliter l'accès des citoyens et de la communauté épistémique aux milliers de documents justificatifs obtenus dans le cadre de la mission.

Réagissant aux questions sur la pertinence de la méthode de distribution des aides privilégiée par l'Etat, Monsieur NDAO fait comprendre que, plutôt que d'enrichir quelques opérateurs par le système de mobile banking, ce choix répondait au souci d'ouvrir la commande publique à des milliers de citoyens impactés de manière directe ou indirecte par la crise. De cette manière, il y a eu une plus grande dissémination des ressources.

Interpelé sur une autre question afférente au ciblage des bénéficiaires de la diaspora, M. NDAO signale que le Ministère des Affaires étrangères avait ouvert une plateforme sur laquelle les personnes qui se sont senties concernées se sont inscrites en fournissant un maximum d'information sur leur situation. C'est sur cette base que les ambassades ont géré les différentes requêtes.

En ce qui concerne les aides allouées aux réceptifs hôteliers, beaucoup de zones d'ombre ont été identifiées au niveau du pointage et du suivi du remplissage et du comptage du nombre de personnes accueillies.



NOTE DE SYNTHÈSE

Monsieur NDAO informe que dans l'exécution du programme, le nombre de ménages initialement identifiés (1 million) a été élargi de 100 000 pour pouvoir considérer les personnes en situation de handicap omises lors du ciblage. A ce sujet, l'identification des personnes vulnérables a nécessité le toilettage et la mise à jour du Registre national unique, base de données référentielle, par l'élaboration d'une liste complémentaire, avec l'implication des acteurs communautaires.

Reconnaissant quelques incohérences dans la gestion soulevées par le public, M NDAO affirme que ce moment d'échanges est le lieu de comptabiliser l'ensemble des manquements et de faire des projections dans l'avenir qui rendront plus efficiente l'intervention de l'Etat, la gestion des fonds qui auraient pu davantage profiter aux populations.

Voilà l'économie du travail du Comité dont la mission sera à terme trois mois après la fin des opérations de Force-Covid.

OBSERVATIONS ET PERSPECTIVES DES CHERCHEURS

1. DR MBATHIO DIENG, ÉPIDÉMIOLOGISTE

Cette étude de redevabilité va permettre de croiser les regards et les approches disciplinaires, en raison de la pléthore de mesures et de démarches entreprises par les pouvoirs publics suscitant des questionnements transversaux. Dr Mbathio est convaincue que cette étude d'évaluation apportera des informations scientifiques et stratégiques et des éclairages pour le suivi de l'impact dans le long terme.

L'approche épidémiologique qui sera privilégiée dans l'analyse de la gestion sanitaire s'articule sur plusieurs axes principaux : une revue chronologique des mesures de santé publique et leur impact sur l'évolution de l'épidémie, une analyse approfondie de ces mesures, l'examen de leur rigueur, la construction d'un contrefactuel et les effets directs des mesures sur le système sanitaire. La méthode sera mixte, c'est-à-dire qu'elle alliera les données qualitatives et quantitatives, pour permettre une analyse pointue des indicateurs d'impact sanitaire et de la perception des populations. Dr DIENG alerte, par ailleurs, que l'équipe de recherche se heurte à un défi majeur lié à l'accès à des données de qualité. Ayant été dictée par le régime d'urgence, les décisions politiques n'ont pas été basées sur des informations factuelles. Il paraît donc nécessaire de construire un schéma contrefactuel pour appréhender ce qu'il serait advenu si d'autres mesures ont été engagées en lieu et place de celles qui ont été prises depuis le début de la pandémie. Cet exercice implique une approche comparative avec d'autres mécanismes de riposte déclenchés sous d'autres cieux. Un autre défi relevé par Dr DIENG se rapporte à l'impossibilité de mesurer les effets des mesures officielles, eu égard aux multiples controverses qu'elles ont suscitées.

Du point de vue de la redevabilité, elle avertit que cet exercice ne sera pas aisé, d'autant plus que certains effets ne se feront sentir que dans le long terme. En outre, les indicateurs choisis présentent quelques limites.

2. DR KHADIM BAMBA DIAGNE, ECONOMISTE

Lever des fonds aussi conséquents sans une réflexion scientifique approfondie au préalable, c'est vouloir s'attaquer à un problème structurel d'une manière conjoncturelle. Or, quand on est en situation de pauvreté, toutes les décisions doivent être rationnelles et basées sur la recherche la plus étendue possible.

Pour Dr DIAGNE, le travail de redevabilité va au-delà du simple contrôle des politiques publiques, c'est pouvoir exposer clairement les éléments justificatifs des décisions ainsi que leurs effets sur les populations. L'esprit de cette étude soulève alors trois interrogations : pourquoi avoir dégagé 1000 milliards ? Comment ces fonds ont-ils été gérés ? Quelles sont leurs impacts sur les populations ?

3. PR CHEIKH IBRAHIMA NIANG, SOCIO-ANTHROPOLOGUE

S'inscrivant sur le sillage de Dr DIAGNE, Pr NIANG note d'emblée un déficit de la recherche socio-épidémiologique. Pour lui, il manque un travail de fond qui met en lumière les enseignements de l'évolution épidémiologique de la pandémie, tant au niveau national qu'au niveau international. Il constate que les décisions politiques sont jusque-là basées sur un discours biomédical qui dissimule la complexité des autres aspects. Or, une épidémie ne se gère pas simplement par la technicité médicale.

C'est ce déficit là que cherche justement à combler l'étude, en intégrant une dimension socio-épidémiologique et socio-anthropologique, dans le but d'aider l'autorité à prendre les décisions appropriées.

Entre la première et la deuxième vague, beaucoup d'erreurs se sont reproduites car, emportées par une illusion démobilisatrice favorisée par un excès d'optimisme, les autorités ont fait fi des réalités sociales. Le travail de redevabilité fondé par une étude scientifique permettra donc de dresser des garde-fous pour rétablir progressivement le gab de confiance constaté dans les communautés, pour ne plus tomber dans le parallélisme asymétrique avec deux mondes qui fonctionnent à des niveaux et à des vitesses différents.

La démarche de départ induit quelques questionnements : qu'est-ce que les communautés retiennent des mesures officielles ? Comment les individus, à l'échelle de leur maison et des espaces de socialité dans leur quartier, identifient-ils le risque et la vulnérabilité ? Comment les mesures de résilience ont-elles été vécues ? Ont-elles eu un impact sur les risques et la vulnérabilité au niveau communautaire ? Enfin, comment construire des ponts entre le niveau institutionnel et le niveau social ?

C'est à partir de ces éléments qu'il sera possible d'identifier les leviers essentiels permettant de co-construire avec les communautés les réponses, pour enfin pouvoir désamorcer de manière durable la crise.

Tant attachée à cette démarche de co-construction, l'équipe de recherche a adopté une approche inclusive dans l'élaboration des instruments de collecte de données, notamment en initiant une étude exploratoire, en prélude de la grande enquête.

L'ACTION DE REDEVABILITE PARLEMENTAIRE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Elle était représentée par l'Honorable Seydou DIOUF, Président de la Commission du contrôle budgétaire.

Cette pandémie dont personne ne maîtrise encore les contours, y compris ses incidences dans la vie sociale de tous les jours, force l'humilité, confesse-t-il. Le Sénégal, force est de le reconnaître, n'a jamais alloué des crédits suffisants pour faire face à une pandémie, quand bien même il a eu à en gérer par le passé. Lorsque, membre du Comité de suivi de la Force Covid-19, il a expérimenté le terrain, il s'est vite rendu compte des disparités territoriales importantes entre Dakar et le reste du pays, en termes de distribution des offres de soins et des équipements sanitaires de pointe.

Il a fallu que la Covid-19 se déclare pour que le Ministère de la Santé fasse preuve de réactivité en faisant débloquer, dans l'urgence, des ressources budgétaires et structurer un PRES rédigé par des adeptes de la réflexion économique. Cela pour dire que la gestion de la crise n'était pas que sanitaire. Il y'avait en effet un pilier économique important qui a soutenu les secteurs porteurs de croissance économique et par là, nous a évité de basculer dans une récession. En réalité, les études ont démontré que l'impact de la crise sanitaire sur l'économie nationale tourne aux environs 12.5 à 15%. Sur le volet social, M DIOUF reste convaincu que l'aide apportée aux populations a eu un impact positif sur la séquence temporelle pendant laquelle elles en ont bénéficié. La véritable difficulté, note-il, c'est que le Sénégal s'est orienté vers une politique de protection sociale à la base de laquelle se trouve le RNU qui est complètement à repenser, puisque les problèmes majeurs rencontrés dans la distribution des denrées de première nécessité étaient liés à cette base de données déconnectée de la réalité sociale.

M DIOUF précise, par ailleurs, que le fond alloué au PRES, quoi que volumineux, n'a en aucun cas compromis l'exécution budgétaire du budget 2020 de l'Etat du Sénégal. C'est cet enseignement qui a inspiré le choix d'une approche différente à l'aune de la deuxième vague. Il invite à dégager de manière collective, au-delà de la protection sociale, une stratégie de lutte contre la précarité du travail qui s'est fortement ressenti dans beaucoup de secteurs pourvoyeurs d'emploi.

Il se réjouit de la gestion de l'administration territoriale dont l'extrême importance et le caractère républicain ont été mis en exergue par la crise, puisque partout à travers le pays, la gestion de la pandémie s'est faite au travers des comités régionaux, départementaux et locaux qui regroupent l'ensemble des acteurs. Loin de revêtir un caractère clanique, la gestion a été territoriale et opérationnalisée à la base. Cette pandémie a révélé en définitive notre capacité à nous organiser au mieux, à laisser certaines pesanteurs sociales.



NOTE DE SYNTHÈSE

Dès lors que le Comité de suivi de Force Covid-19 a été mis en place, l'Assemblée nationale, en ce qui la concerne, a jugé inopportun d'initier une action de redevabilité parlementaire parallèle à la mission du Comité. Ce dernier aura toutefois à présenter le rapport final à l'Hémicycle. A partir de ce moment, les représentants du peuple, dans le cadre de la loi de règlement, outil principal de redevabilité parlementaire sur les questions budgétaires, définiront l'approche la plus appropriée pour aborder la question des dépenses, et plus loin, mettre à profit leur nouvelle compétence relative à l'évaluation des politiques publiques.

Monsieur DIOUF voit par là une opportunité d'ouverture de l'Assemblée nationale à un cadre de partenariat avec des organisations, telle que LEGS Africa, plus à même de mener ce travail d'évaluation.

L'ACTION PUBLIQUE DECONCENTREE AU NIVEAU TERRITORIAL

LA GOUVERNANCE DE DIOURBEL

Autorité déconcentrée qui couvre la localité de Touba, une des zones cibles de l'étude, la gouvernance de Diourbel était conviée aux échanges. Elle a délégué, à l'occasion, Monsieur Boubacar Mboundor NGOM, adjoint au Gouverneur, pour faire le point sur la gestion locale de la crise dans la Région de Diourbel.

Monsieur NGOM affirme que la redevabilité ne se réduit pas seulement à la reddition des comptes, car elle suppose l'implication des populations dans tout le processus de prise de décision et de mise en œuvre.

Créé depuis 2018, le Comité Régional de Gestion des Epidémies (CRGE) de Diourbel a très tôt déroulé des stratégies de riposte, en conformité avec la stratégie centrale que le gouverneur, délégué du Chef de l'Etat, est chargé d'exécuter à l'échelle locale. Cette structure assure la gestion au niveau territorial de la pandémie de façon interactive dans le cadre de la multisectorialité. Le Comité coordonne ainsi de manière transparente les efforts de sensibilisation et la redistribution des appuis à travers des comités.

Ainsi, dans la mise en œuvre des mesures sociales, la Gouvernance a procédé à une extension de la RNU pour couvrir au maximum les ayants droits. Ce qui explique le faible nombre de récriminations noté dans cette région qui a été le premier terreau du virus.

Sitôt après la déclaration du premier cas de coronavirus, à Touba, la Gouvernance a spontanément pris des mesures allant du confinement total des cas suspects à une surveillance policière. Au passage, il rend hommage au Khalif général des Mouride, autorité religieuse suprême de la région qui, dès les premières heures, a entièrement pris en charge les victimes.

Monsieur NGOM affirme que, malgré la faiblesse du plateau sanitaire, la crise a été bien gérée au début, avant même l'implantation progressive des structures comme le CTE et l'hôpital militaire.



NOTE DE SYNTHÈSE

Mais la plus grande contrainte, selon Monsieur NGOM, correspond au déni de la maladie qui justifie la prise en charge parfois tardive de certains patients. Cela se reflète d'ailleurs sur le taux de létalité de la maladie assez élevé (7%) dans la région.

LA REDEVABILITE CITOYENNE

CHEIKH NDONGO FALL

Très actif dans l'assistance aux populations les plus vulnérables, Monsieur FALL, qui fut aussi membre fondateur de REVOCAP, est intervenu en tant que citoyen pour partager son expérience sur le terrain.

Il fait constater que pour plusieurs raisons, les populations sont encore dans un contexte de démythification ou de déni profond de l'épidémie.

M FALL salue le travail du Comité de suivi mais en même temps, estime qu'il aurait dû faire montre d'une synergie plus active. Ce qui aurait permis d'aboutir aux résultats escomptés.

L'engagement communautaire ancré dans le volontariat s'est matérialisé un peu partout sur le territoire, même si les moyens étaient limités. Pour mieux accompagner les familles vers un modèle de changement comportemental afin de lutter efficacement contre la crise, il soutient que l'Etat aurait pu appuyer les initiatives citoyennes. Les ressources mobilisées pour renforcer la résilience ont pourtant été assez conséquentes. Et, face aux réalités sociales, les mesures de restriction ont semblé irrationnelles.

Tout cela l'incite à se poser la question de savoir : les jalons d'une véritable riposte ont-ils réellement été posés ?

CONCLUSION

Espérant une coopération effective des autorités dans le cadre de cette action de redevabilité active, Hawa BA s'est réjouie de la pertinence des différentes contributions et perspectives dégagées au cours du panel. Cette initiative offre une opportunité de s'engager autrement sur la question de redevabilité.

Saluant l'ouverture des acteurs qui ont pris part à cette discussion et l'engagement des chercheurs auxquels il adresse ses chaleureux remerciements, Elimane H. KANE a annoncé qu'au-delà de ce panel de lancement, des discussions beaucoup plus approfondies, par thématique, seront engagées tout au long du projet, pour bien accompagner le travail de redevabilité et de recherche. C'est sur cette perspective réjouissante que cette rencontre riche en échanges et en partages a pris fin.

Rappel des recommandations formulées à l'endroit des chercheurs :

- Intégrer dans l'analyse toute initiative engagée hors de la sphère publique mais ayant impacté de manière positive sur la résilience économique et sociale des populations ;
- Comptabiliser l'ensemble des manquements et faire des projections dans l'avenir qui rendront plus efficiente l'intervention de l'Etat et la gestion des fonds.

REDEVABILITÉ ACTIVE DE LA GOUVERNANCE SANITAIRE,
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA COVID-19 AU SÉNÉGAL

NOTE DE SYNTHÈSE